



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE**  
**VILLE DE RIS-ORANGIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉLIBÉRATION N°2026/130**

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Séance du jeudi 28 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du vendredi 22 mai 2026, se sont réunis au nombre de 32, à la salle Bruno Latour, 10 place Jacques Brel, sous la présidence de Madame Sonia Benameur, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 39

Présents à la séance : 32

Excusés

représentés : 7

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Sonia Benameur, Phu Hien Nguyen, Zahira Kada, Pierre Basbagill, Séverin Yapo, Stéphanie Boisseau, Bilel Mourni, Dicle Yildirim-Bakir, Thomas Merabli, Nadia Ourbia, Eric Thebault, Wafae Amar, Céline Fourti, Denis Chartier, Etienne Combrisson, Hafida Khamari, Farida Ouaret, Yannick Lefranc, Virginie Orus, Julien Baril, Waqas Zahid-Latif, Christian Matshiam, Sonia Abrunhosa, Allan De Araujo, Ely Miranda, Lina Kissa, Gilles Melin, Serge Mercieca, Stéphane Raffalli, Nicolas Garcia, Magaly Lefebvre, Christine Tisserand

**Excusés représentés :**

Magali Lourtil-Martinelli à Virginie Orus, Christophe Fouley à Sonia Benameur, Claudine Lechopier à Etienne Combrisson, Carole Diaz à Hafida Khamari, Sophie Kelkoulà à Magaly Lefebvre, Souad Medani à Serge Mercieca, Kykie Basseg à Nicolas Garcia

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé, par 30 voix Pour et 9 Absentions, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance. Monsieur Ely Miranda est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaule  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2026/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
28 mai 2026  
DÉLIBÉRATION  
N°2026/130

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire  
prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du  
Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Madame Sonia BENAMEUR, Maire de Ris-Orangis,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2026/061 en date du 29 mars 2026 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**APRES DELIBERATION**

**PREND ACTE** de la communication du Maire sur les décisions n°2025/357 à n°2026/042, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : *01 JUIN 2026*

Publié le : *01 JUIN 2026*

Notifié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Le Tribunal Administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Pour expédition conforme  
Sonia Benameur  
Maire de Ris-Orangis



**ANNEXE A LA DELIBERATION N°2026/130 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026**

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
24/11/2025	2025/357	Fixant les modalités de convention tripartite pour la mise à disposition d'équipements sportifs couverts par le Comité Essonne de Tennis de Ste-Geneviève-Des-Bois à l'association omnisport USRO	SPORTS	Comité Essonne de Tennis de Ste-Geneviève-Des-Bois	9 440 € TTC pour la mise à disposition d'équipements sportifs couverts sur deux terrains de tennis du 15 septembre 2025 au 20 mars 2026, du lundi au vendredi de 17h00 à 21h30 pour une durée de 45 heures hebdomadaires
25/11/2025	2025/358	Retrait de la décision n°2025/355 du lundi 24 novembre 2025 portant autorisation de signature du marché de prestations de reportages, reportages vidéo, réalisation de contenus audio-visuels et captation vidéo du Conseil municipal - Marché 2025-18 en son lot n°2 exclusivement	MARCHES PUBLICS		Erreur d'appréciation sur l'analyse du lot n°2 en raison d'une problématique technique empêchant d'ouvrir un document dans le mémoire technique laissant penser que le lien était inactif et conduisant à tort à une déclaration d'irrégularité de l'offre
25/11/2025	2025/359	Déclaration sans suite pour motifs juridiques du marché de prestations de reportages, reportages vidéo, réalisation de contenus audio-visuels et captation vidéo du Conseil municipal - Marché 2025-18 en son lot n°2 exclusivement	MARCHES PUBLICS	-	Déclaration sans suite du lot n°2 pour motifs juridiques afin de ne pas laisser persister une rupture d'égalité de traitement et une quelconque erreur manifeste d'appréciation
26/11/2025	2025/360	Retrait de la décision n°2025/355 du lundi 24 novembre 2025 portant autorisation de signature du marché de prestations de reportages, reportages vidéo, réalisation de contenus audio-visuels et captation vidéo du Conseil municipal - Marché 2025-18 en son lot n°3 exclusivement	MARCHES PUBLICS	-	Erreur d'appréciation sur l'analyse du lot n°3 en raison d'informations sur l'équipe et les ressources humaines d'un candidat figurant bien dans le dossier technique mais à un emplacement différent de celui où étaient présentés les CV
26/11/2025	2025/361	Fixant les modalités de règlement d'un contrat pour une prestation animation musicale avec la société Randy AMISI « Show must go on » pour la cérémonie des jeunes diplômés	PIJ	Société Randy AMISI « Show must go on »	2 500 € TTC Animation de la cérémonie, show de danseurs professionnels et DJ le vendredi 12 décembre 2025 de 18h00 à minuit, au Plan

26/11/2025	2025/362	Fixant les modalités de signature de la convention de mise à disposition de locaux et de matériels par le Plan	PIJ	Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart REGIE LE PLAN	Pas de dépense afférente à ce contrat
27/11/2025	2025/363	Déclaration sans suite pour motifs juridiques du marché de prestations de reportages, reportages vidéo, réalisation de contenus audio-visuels et captation vidéo du Conseil municipal - Marché 2025-18 en son lot n°3 exclusivement	MARCHES PUBLICS	-	Erreur d'appréciation sur l'analyse du lot n°3 en raison d'informations sur l'équipe et les ressources humaines d'un candidat figurant bien dans le dossier technique mais à un emplacement différent de celui où étaient présentés les CV
02/12/2025	2025/364	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation culturelle dans le cadre des activités éducatives avec les Cinoches de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud de janvier à avril 2026	ANIMATION	Les Cinoches de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud	150 € TTC par mercredi, soit 13 mercredis hors vacances scolaires pour un total de 1 950 € TTC sur la période de janvier à avril 2026
03/12/2025	2025/365	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de service avec l'association Emmaüs Connect pour animer des ateliers d'éducation aux médias et à l'information auprès des classes de 5ème du Collège Albert Camus	ATELIER SANTE VILLE	Association Emmaüs	5 000 TTC pour 8 ateliers thématiques du 8 au 19 décembre 2025.
03/12/2025	2025/366	Attribution du marché 2025-37 - Marché sans publicité ni mise en concurrence de services innovants relatif à la cartographie en lien avec la révision du PLU	MARCHES PUBLICS	Atelier SHAA/Studio SOC	Laboratoire de doléances : 34 525 € HT soit 41 430 € TTC + option « Captation audio » à 4 200 € HT Cartographie de la zone critique rissoise : 37 965 € HT soit 45 558 € TTC
04/12/2025	2025/367	Fixant les modalités de la convention avec la « Ligue de l'Enseignement de l'Essonne » dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets » organisé en partenariat avec le Point information jeunesse et le Pôle accompagnement jeunesse de la ville de Ris-Orangis	PIJ	Ligue de l'Enseignement de l'Essonne	La ville participera à la prise en charge de 230 € par stagiaire inscrit sur la base de 15 stagiaires, soit un total de 3 450 €

08/12/2025	2025/368	Portant sur la convention de prêt de La Banque Postale	FINANCES	La Banque Postale	Montant du contrat de prêt : 2 000 000,00 €. Durée du contrat de prêt : 20 ans, soit un terme du contrat de prêt fixé au 01/02/2046 Objet du contrat de prêt : Financer les investissements. Type de prêt : Prêt classique
12/12/2025	2025/369	Portant signature d'un bail dérogatoire pour les lots 3 et 4 sis 24 rue Edmond Bonté, entre la Commune de Ris-Orangis et Tatum Pâtisserie"	DEV ECO	TATUM PATISSERIE	Loyer et charges : 450 € TTC /mois - Contrat de 36 mois
12/12/2025	2025/370	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Cabanon singulier » de l'association Larue et Compagnie	10 J. BREL	Association Larue et Compagnie	2 450 € TTC samedi 20 décembre 2025 à partir de 16h, spectacle tout public pour une durée de 40mn
12/12/2025	2025/371	Relative à une convention pour la participation de la Croix Rouge aux dispositifs prévisionnels de secours du Banquet des Séniors prévu	RETRAITES	Association La Croix Rouge Française	513,97 € TTC
17/12/2025	2025/372	Attribution du marché relatif aux travaux de création d'un city stade sur le plateau de Ris-Orangis - Marché 2025-28	MARCHES PUBLICS	SAS TENNIS D'AQUITAINE	Offre de base 117 067,88 € TTC. PSE n°1 : 5 966,40 € TTC PSE n°2 : 9 144 € TTC
18/12/2025	2025/400	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec la société de Monsieur Ludovic MISANTROPE pour une animation musicale de DJ lors de de la cérémonie des vœux	CULTUREL	Monsieur Ludovic MISANTROPE	500 € TTC pour la soirée du vendredi 16 janvier 2026 de 21h00 à 1h00
18/12/2025	2025/401	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de service avec l'association Accord Santé, pour la mise en place d'une action de dépistage de l'acuité visuelle auprès des élèves en classe de CP et des Séniors	ATELIER SANTE VILLE	Association Accord Santé	A titre gracieux
18/12/2025	2025/402	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) pour la mise en	ATELIER SANTE VILLE	UNION FRANCAISE POUR LA SANTE BUCCO DENTAIRE	11 279 € TTC pour les élèves de grande section de 7 écoles maternelles

		place de séances de sensibilisation et de dépistage à l'hygiène bucco-dentaire.			
19/12/2025	2025/403	Signature du marché de nettoyage et entretien des locaux des groupes scolaires et sites extérieurs de la ville de Ris-Orangis - Marché 2025-34	MARCHES PUBLICS	MAINTENANCE INDUSTRIE	Marché à bon de commande sans minimum et avec le maximum de 2 500 000 € HT sur une durée de 48 mois à compter du 1 <sup>er</sup> février 2026 ou de la notification du contrat si celle-ci est postérieure
22/12/2025	2025/404	Signature du marché d'entretien et vérification de toutes les toitures, gouttières, cheneaux et descentes EP des bâtiments municipaux de la ville de Ris-Orangis - Marché 2025-30	MARCHES PUBLICS	SAS ASTEN	Bon de commande sans minimum et avec le maximum de 800 000 € HT sur une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat
31/12/2025	2025/405	Maitrise d'œuvre d'exécution pour les travaux de réhabilitation d'un Relais Petite Enfance à Ris-Orangis (91130) - Marché 2025-36	MARCHES PUBLICS	ATELIERS HOUDA BENDIB (HB) en groupement conjoint avec ACORUS INGENIERIE	Poste n°1 Missions de base : 8% sur la base d'une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1 000 000 € HT valeur octobre 2025, soit un montant prévisionnel de rémunération de 80 000 € HT, Poste n°2 Partie à bons de commande : sans minimum et avec le maximum de 25 000 € HT, Poste n°3 Mission complémentaire OPC : 12 000 € HT.
02/01/2026	2026/001	Attribution du marché relatif aux prestations de services de séjours en centres de vacances pendant la période estivale. Marché 2025-31	MARCHES PUBLICS	Lots n°1, 3 et 5 : avec l'Association Plein Temps Vacances et Loisirs Lots n°2, 6, 8, 9 et 10 : avec l'UCPA Sport Vacances Lot n°7 : avec Les Compagnons Jours Heureux Le lot n°4 est infructueux	Lot n°1 : Séjour sur le thème du poney, plusieurs séances découverte du milieu fermier - montant maximum 150 000,00 € HT Lot n°2 : Initiation activités nautiques (voile, kayak en mer, char à voile) baignades - montant maximum 150 000,00 € HT Lot n°3 : Aventure et Nature : activités autour de la nature, de la biodiversité, découverte de l'environnement - montant maximum 150 000,00 € HT

					<p>Lot n°5 : Multisports en montagne : kayak, canoé, escalade... - montant maximum 150 000,00 € HT,</p> <p>Lot n°6 : Activités nautiques (voile, planche à voile, char à voile), baignades - montant maximum 150 000,00 € HT</p> <p>Lot n°7 : Activités nautiques (initiation ski nautique, kayak en mer, cerf-volant sportif...), baignades - montant maximum 150 000,00 € HT</p> <p>Lot n°8 : Sports de glisse : Surf, Paddle, Bouée tractée, bodyboard, bodysurf... - montant maximum 150 000,00 € HT</p> <p>Lot n°9 : Sports et sensations, multi-activités Eaux Vives (kayak, canoé, escalade, tir à l'arc...) - montant maximum 150 000,00 € HT,</p> <p>Lot n°10 : Activités nautiques : Paddle, Plongée, Kayak de mer, Ski nautique... - montant maximum 150 000,00 € HT</p>
02/01/2026	2026/002	Déclaration sans suite du marché relatif aux travaux de rénovation énergétique du gymnase de la Ferme du Temple à Ris-Orangis (91130). Marché 2025-20 en son lot 6 exclusivement	MARCHES PUBLICS	-	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général faute d'obtention de la subvention spécifique à ce lot
05/01/2026	2026/003	Fixant les modalités de la convention repas cantine municipale avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud pour la prise en charge des repas d'un groupe d'élève du collège Jean Lurçat dans le cadre de la semaine de stage collective	PIJ	Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud	199,68 € pour un groupe de 12 personnes du 19 au 23 janvier 2026
06/01/2026	2026/004	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de réservation pour l'hébergement d'un groupe d'enfants du centre de loisirs avec le Gîte Le Presbytère à l'occasion d'un séjour	ANIMATION	Gîte Le Presbytère	4 200 € TTC, avec un acompte de 1 400 € à la signature et le solde du prix du séjour versé à l'entrée dans les lieux pour un séjour de 20 enfants

					et 4 animateurs du dimanche 5 au samedi 18 juillet 2026
06/01/2026	2026/005	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Une redevance d'occupation de 351,85 €, ainsi qu'une redevance chauffage de 2,17 € par mois et par m <sup>2</sup> , du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2026
06/01/2026	2026/006	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Une redevance d'occupation de 351,85 €, ainsi qu'une redevance chauffage de 2,17 € par mois et par m <sup>2</sup> , du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026
07/01/2026	2026/007	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 60 Rue de seine – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Une redevance chauffage de 2,17 € par mois et par m <sup>2</sup> , à partir du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2026
07/01/2026	2026/008	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour une animation musicale avec la formation de musiciens LIGHT UP et l'association LYST MUSIC PRODUCTION à l'occasion du bal le 13 juillet 2026	CULTUREL	Formation de musiciens LIGHT UP et Association LYST MUSIC PRODUCTION	4 954,76 € TTC se décomposant comme suit : •Frais de location à l'association LYST MUSIC soit 2 482,84 € TTC •Salaires et charges aux artistes de la formation LIGHT UP, soit 2 471,92 € TTC pour le bal du 13 juillet de 20h00 à 1h00
08/01/2026	2026/009	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec l'association La Croix Rouge Française pour la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours à l'occasion de la cérémonie des vœux des agents	CULTUREL	Association La Croix Rouge Française	284,47€ TTC pour un dispositif prévisionnel Point d'Alerte et de premiers Secours pour vendredi 16 janvier 2025 de 18h30 à 1h00
14/01/2026	2026/010	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'Association (APASO) pour la mise en place de permanences juridiques à destination des jeunes Rissois	PAD	APASO	333,33 € TTC par permanence pour 12 permanences juridiques du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2026 au profit des jeunes de 18 à 25 ans
20/01/2025	2026/010'	Portant sur la Fongibilité des crédits – M57 : décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre	FINANCES	-	Virement de crédit de 10 000 €

21/01/2026	2026/011	Résiliation du marché 2022-45 relatif à l'étude de programmation urbaine sur le secteur RN7 / Hérons cendrés dont le titulaire est la société TRIPOLIS, mandataire du groupement conjoint avec les entreprises Céline ORSINGHER, SAFEGE, PIVADIS, AVR et agence EKER	MARCHES PUBLICS	TRIPOLIS et son co-traitant PIVADIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 600 € HT à la société TRIPOLIS, mandataire du groupement</li> <li>• 1 500 € HT à la société Pivadis, membre du groupement / co-traitant de TRIPOLIS</li> </ul> <p>Au titre du reste à payer des prestations effectuées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une indemnité de 707,50 € HT, correspondant à 5 % de la somme restant due sur la tranche optionnelle n°1</li> </ul>
22/01/2026	2026/012	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec le Comité de l'Essonne HANDBALL 91 pour la mise en place de trois séances de « Baby Hand »	PETITE ENFANCE	Comité de l'Essonne HANDBALL 91	270 € pour 3 séances de 1h30 les samedis 24 janvier, 7 février et 30 mai 2026 pour un groupe de 10 enfants à chaque séance
23/01/2026	2026/013	Signature du marché 2025-29 - projet d'aménagement d'espaces publics et paysagers le long des rives de la Seine – lot n°2 : éclairage public	MARCHES PUBLICS	SAS SATELEC	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 1.500.000 € HT sur une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat
23/01/2026	2026/014	Avenant n°1 Marché 2025-14 : Projet d'aménagement d'espaces publics et paysagers le long des rives de la Seine – Lot 1 : VRD	MARCHES PUBLICS	SAS COLAS France	Sans incidence financière
26/01/2026	2026/015	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec la société MEDIA ZEBRES pour la mise en place trois ateliers de « Médiation animale »	PETITE ENFANCE	Société MEDIA ZEBRES	695 € TTC, pour des ateliers les samedis 7 février, 11 avril et 20 juin 2026 de 10h00 à 11h30, à destination des parents et enfants rissois de moins de 4 ans, composé de groupe de 10 à 20 personnes par atelier
26/01/2026	2026/016	Fixant les modalités de règlement d'un marché de prestations de services par le Groupe SACPA	POLICE MUNICIPALE	Groupe SACPA	13 629,42 € HT pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2026

26/01/2026	2026/017	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 22 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Une redevance d'occupation de 412,10 €, ainsi qu'une redevance chauffage de 2,17 € par mois et par m <sup>2</sup> , du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026
28/01/2026	2026/018	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'entreprise individuelle INGRID FREELANCE pour la mise en place d'une animation coiffure	PARENTALITE	Entreprise individuelle INGRID FREELANCE	420 € TTC pour 3 ateliers de 3 heures de 14h à 17h à destination de 12 parents solos, les mercredis 4 février, 11 février et 18 février 2026
04/12/2026	2026/019	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de software assurance avec la société Foliatteam.	INFORMATIQUE	Société Foliatteam	Mise à jour des autocommutateurs téléphoniques de la Mairie et de la Police municipale. Redevance annuelle 4 339,33 € HT
04/02/2026	2026/020	Attribution du marché relatif aux travaux de création d'une passerelle de franchissement du RU de l'écoute s'il Pleut à Ris-Orangis (91130) - marché 2025-42	MARCHES PUBLICS	SARL HANSEN MARINE	101 989,20 € TTC, correspondant à l'offre en variante (solution alternative)
05/02/2026	2026/021	Attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation des aires de jeux de la commune de Ris-Orangis - Marché 2025-40	MARCHES PUBLICS	POSE ORGANISATION SOL EXTERIEUR	Solution de base : 255 973,02 € TTC
06/02/2026	2026/022	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association GYNPROJECT pour la mise en place d'ateliers éducatifs autour du théâtre dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association GYNPROJECT	2 880 € TTC pour des interventions hebdomadaires réalisées tous les mercredis (hors vacances scolaires), du mercredi 14 janvier au mercredi 15 avril 2026, de 14h00 à 16h00 soit 12 séances à destination des élèves de CM2 et collégiens
06/02/2026	2026/023	Sollicitation de subventions auprès de l'Etat au titre de la dotation pour le soutien à l'investissement local 2026 (DSIL)	FINANCES CTM	-	Demande octroi de dotations d'investissement de l'Etat au taux maximum, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2026 (DSIL) Taux plafond de subvention de 80% du coût prévisionnel HT, avec une participation minimale de la commune fixée à 20% du montant total des financements

06/02/2026	2026/024	Attribution du marché relatif aux prestations de services de séjours en centres de vacances pendant la période estivale – Lot n°4 : Séjour en péniche, descente d'un canal (relance suite à une première consultation infructueuse)	MARCHES PUBLICS	ODCVL	Bons de commande sans minimum et avec le maximum de 150 000 € HT sur une durée de 36 mois
06/02/2026	2026/025	Décision approuvant l'avenant n°2 de transfert au marché 2023-11 relatif au Conseil CLIMAT AIR ENERGIE dans le cadre d'un processus TERRITOIRE ENGAGE CLIMAT AIR ENERGIE	MARCHES PUBLICS	SCET	Sans incidence financière
10/02/2026	2026/026	Fixant les modalités de règlement d'un contrat avec le Cabinet Espelia pour la mission d'élaboration du renouvellement de la Convention Territoriale Globale de la Caisse d'Allocations Familiales	PARENTALITE	Cabinet Espelia	15 810 € TTC, sur la période 2027-2031 qui se décompose comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 720 € TTC pour la Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic de territoire et de ses enjeux,</li> <li>• 6 090 € TTC pour la Phase 2 : Accompagnement à la réalisation du plan d'action.</li> </ul>
12/02/2026	2026/027	Relative à la préemption d'un box à usage de stationnement situé place du Moulin à Vent à Ris-Orangis, sur la parcelle cadastrée AX29	FONCIER/ AMGT	-	-
13/02/2026	2026/028	Sans objet	-	-	-
13/02/2026	2026/029	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec Madame Marie-Laure MANUEL pour la mise en place de sept séances « d'Analyse de pratique »	PETITE ENFANCE	Madame Marie-Laure MANUEL	2 160 € TTC pour 7 ateliers de 1h30-2h00 par groupe de 6 personnes à destination des directrices et Educatrices de Jeunes Enfants du service Petite Enfance
13/02/2026	2026/030	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec L'Association TEMPO pour la mise en place de cinq séances « d'Analyse de pratique »	PETITE ENFANCE	Association TEMPO	1 500 € TTC pour 5 ateliers de 2h00 par groupe de 15 personnes à destination des accueillantes du LAEP
16/02/2026	2026/031	Fixant les modalités de mise à disposition de locaux pour la tenue des permanences juridiques de l'Agence Départementale d'Information sur le logement (ADIL 91)	PADM	ADIL 91 Agence Départementale d'Information sur le logement	Participation financière annuelle de la Ville de Ris-Orangis s'élèvera à 1 500 euros TTC

16/02/2026	2026/032	Relative à un contrat de prestation avec Madame Christelle LARIDANT, dans le cadre des ateliers Santé Emploi « Gestion du stress » organisés par Ris-Emploi	RIS EMPLOI	Madame Christelle LARIDANT	Le tarif est fixé à 110 € la séance d'une heure. L'atelier est organisé sur un cycle de 5 heures pour un montant total de 550 € TTC
16/02/2026	2026/033	Relative à un contrat de prestation avec Régis DEBRAZ, Formateur en communication, dans le cadre des ateliers Santé emploi organisés par Ris-Emploi, pour l'animation de l'atelier « Booster sa confiance en soi »	RIS EMPLOI	Monsieur Régis DEBRAZ	Le tarif est fixé à 52,50 € de l'heure et à 630 € TTC pour la totalité de la prestation d'une durée de 12 heures, réparties sur trois journées
16/02/2026	2026/034	Relative à un contrat de prestation avec Madame Virginie GONCALVES, dans le cadre des ateliers Emploi et santé « Atelier projet professionnel » organisés par Ris-Emploi	RIS EMPLOI	Madame Virginie GONCALVES	Le tarif est fixé à 390 € TTC par atelier de 6 heures d'entretien individuels, réparties sur 3 à séquences d'une à deux heures
17/02/2026	2026/035	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Rhizome à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTUREL	Association Rhizome	4 063,23 € TTC détaillé comme suit : - 2 743 € TTC pour la prestation, - 1 320,23 € TTC pour les frais annexes pour un spectacle le dimanche 5 juillet 2026, à 18h30, pour une durée de 35 minutes
17/02/2026	2026/036	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la mise à disposition d'équipements sportifs par la Commune de Ris-Orangis au lycée Pierre Mendès France	SPORTS	-	Le montant de cette redevance est calculé en fonction du nombre d'élèves inscrits dans l'établissement pour la période scolaire 2024/2025 et plafonnée par la Région à 8 € par élève
17/02/2026	2026/037	Portant sur l'adhésion au service SP Plus de paiement sécurisé en ligne de la Caisse d'Epargne pour la régie recettes « Régie de Ris-Orangis »	REGIE	SP PLUS	Abonnement mensuel : 15 € HT, Coût de la transaction (dès la 1ère) : 0,12 € HT
20/02/2026	2026/038	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec la Société Ampoule & Co pour la mise en place d'ateliers d'animation robotique dans le cadre de l'évènement ludique « Tous unis par le Jeu »	LUDOTHEQUE	Société Ampoule & Co	1 000,00 € TTC le samedi 18 avril 2026 de 15h à 19h pour un groupe de 10 enfants de 5 ans ½ à 14 ans par session de 10 minutes

23/02/2026	2026/039	Marché relatif aux prestations d'impressions récurrentes de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 : Imprimerie Georges GRENIER Lot n°2 : WESTGRAPHY Lot n°3 : Imprimerie Georges GRENIER	Lot n°1 : Impression de la Gazette municipale et son supplément - montant maximum 350.000 € HT Lot n°2 : Affichage grands formats et formats divers - montant maximum 60.000 € HT Lot n°3 : Impressions diverses - montant maximum 200.000 € HT
24/02/2026	2026/040	Fixant les modalités de la convention de partenariat avec l'association Université Temps Libre-Essonne	RETRAITES	Université Temps Libre-Essonne	10 places par conférence - Janvier à juin 2026 (23jrs) pour un montant de 400€ TTC
25/02/2026	2026/041	Signature d'un Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents : Réalisations de contenus audio-visuels (relance du lot 3 du marché 2025-18 suite à une déclaration sans suite) – Marché 2025-39	MARCHES PUBLICS	FOCUS KPTURE LES FILMS DE L'ARCHE NOVO CORP CASEY ANDREWS FILMS	Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents sans minimum et avec le maximum de 200.000 € HT sur une durée de 48 mois à compter de la date de notification du marché
27/02/2026	2026/041'	Fixant la participation financière des familles pour les Centres de Vacances Enfants et Adolescents 2026	CME CVL	-	-
27/02/2026	2026/042	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'entreprise individuelle INGRID FREELANCE pour la mise en place d'une animation coiffure	PARENTALITE	Entreprise individuelle INGRID FREELANCE	840 € TTC pour 6 ateliers de 3 heures de 14h à 17h à destination de 24 parents solos, les mercredis 11,18 et 25 mars 2026 ainsi que les mercredis 1er, 8 et 15 avril 2026